



GODARD Catherine

Préfecture de la Haute Saône
Direction de la citoyenneté de
l'immigration et des libertés publiques
Bureau des affaires juridiques et des
Contentieux de l'Etat
B.P.429
70013 VESOUL CEDEX

Objet : Méthaniseur Naturalgie

Merci de prendre en considération ma ferme opposition au projet d'usine de méthanisation sur la commune de Grandvelle et le Perrenot.

Je ne souhaite pas que la construction de ce projet aboutisse et ce, pour diverses raisons :

Projet qui concerne l'alimentation du réseau du Grand Besançon qui pour être relié, nécessite l'installation de canalisations qui passeront par les villages environnants, je m'interroge sur l'effet que pourrait avoir une rupture de canalisation, quelles garanties avons nous face à ces risques ? qui les entretiendra, et comment ? Autre point, intensification de trafic routier, alors que les communes investissent pour sécuriser la traversée des villages de Trésilley, Fondremand, Maizières, Grandvelle et le Perrenot (chicanes, ralentisseurs, zones 30) ce qui engendra un flux routier abondant au détriment des riverains et du réseau routier. Situation géographique des agriculteurs qui alimenteront le méthaniseur, dont certains résident à la limite de la Cote d'Or, et du territoire de Champlitte.

Cultiver des terres pour alimenter un méthaniseur, ou cultiver des terres pour nourrir l'être humain et les animaux? Et le digestat répandu sur les terres, quels critères peut-on en tirer en matières écologiques? Des études ont été faites et les résultats parlent d'eux mêmes.

La méthanisation a fait ses preuves en Allemagne, fermeture des sites.

... / ...

Ce collectif d'agriculteurs est-il suffisamment compétent pour utiliser de manière sécuritaire des outils de cette dimension et de cette technologie, certaines catastrophes se sont déjà produites en France par le biais d'erreurs ou de négligences, le projet n'est pas soumis à des contrôles externes vu sa capacité, ils se feront en auto-contrôles, permettez-moi de douter de la fiabilité à apporter, encore faut-il que ces contrôles soient réalisés avec sérieux, car certains membres de ce collectif sont précédés de leurs réputations.

Ce projet résulte uniquement d'un montage financier colossal, dans un but particulièrement lucratif pour les investisseurs et n'est en aucun cas adapté à notre environnement, au détriment de la population, de notre cadre de vie, et de la dévalorisation du patrimoine immobilier.

Je vous remercie de m'avoir lu et espère sincèrement que la préfecture de Haute Saône sera actrice de notre bien commun.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. Delord', written over a horizontal line.